

COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU SOL-VIOLETTE DU 29/09/2012

ORDRE DU JOUR / POINTS TRAITES

- Clarification des instances de décision (Atelier 1)
- Travail de réflexion sur la création de CLAS de proximité (Atelier 2)
- Révision / Modification des statuts
- Élection des membres du Comité de Pilotage
- Discussion autour du Plan à 3 ans (vision)
- Questions diverses

1/ CLARIFICATION DES INSTANCES DE DECISION

2/ CREATION DE CLAS DE PROXIMITE

Remarque : Par commodité, et en l'attente de validation des termes par l'ensemble des adhérents ou par le comité de pilotage, les groupes d'adhérents dans le quartier seront désignés par les expressions « CLAS de proximité » ou « mini-CLAS ».

Thème de l'atelier : « **Si des ... Quelle forme prendrait-il ? Quelles actions pourraient-ils mener ?** »

1) POURQUOI CREER DES CLAS DE PROXIMITE ? (RAISONS D'ETRE)

Créer des espaces d'échanges informels, des espaces de réflexion, de sensibilisation, d'information, etc. : « Qu'est-ce que le Sol-Violette ? », « Comment ça marche ? », « Quels sont les impacts à l'échelle locale, nationale et internationale de cette monnaie », « Comment puis-je participer ? », etc.

Donner de la visibilité au Sol dans les quartiers. Enraciner le Sol-Violette dans les territoires. Rendre le Sol plus accessible, plus proche des gens.

Toucher tous les publics. Rester ouvert au plus grand nombre. Assurer la diversité au sein de l'association (personnes de tous les milieux sociaux, de tous les âges, de toute origine, etc.).

Faciliter l'expression de tous dans le Sol-Violette en allant à la rencontre des personnes. Renforcer la démocratie interne. Agir au plus près des réalités de terrain. Apprécier l'avis, les attentes, la sensibilité de chacun.

Faciliter l'implication des personnes en prenant mieux en compte leurs contraintes, leurs besoins spécifiques (en termes de formations, etc.).

Accompagner les nouveaux adhérents, solistes et prestataires (« Parrainage » des nouveaux par les plus anciens).

Aller à la rencontre de nouveaux prestataires, renforcer les liens avec les élus des collectivités territoriales.

Concourir à l'animation de la vie de quartier.

2) QUELLE FORME PRENDRAIENT-ILS ? QUELLES ACTIONS MENERAIENT-ILS ?

Les CLAS de proximité prendraient appui sur l'existant (maisons de quartier, maisons de chômage, cafés culturels, librairie, restaurants du réseau, etc.). Dans chaque quartier seraient identifiés des lieux et des personnes ressources (ambassadeurs du Sol).

Les CLAS de proximité proposeraient :

- des réunions d'accueil à destination des nouveaux
- des stands sur les marchés, lors des fêtes de quartiers, des kermesses, etc.
- des repas partagés,
- des visites dans le quartier à la rencontre des prestataires du Sol-Violette et/ou d'organisations susceptibles de rentrer dans le réseau,
- des soirées-débats, dans des espaces publics ou dans des appartements, à l'initiative des adhérents,
- des projections de films (dont le film « Le Sol-Violette : l'éclosion d'une monnaie »), suivies de débats,
- des ateliers divers : création de visuels, d'affiches, de guide, rédaction d'articles pour le site, le blog, les journaux, etc. Collecte de récits, d'histoires, de témoignages dans les quartiers autour de la monnaie, de la richesse, de l'argent, de la valeur, etc.

1) COMMENT PROCEDER ? (PISTES D'ACTION POUR LE LANCEMENT DE CLAS DE PROXIMITE)

Les CLAS de proximité se réuniraient fréquemment, à peu près toutes les 3 semaines, de façon à ne pas surcharger les adhérents mais à maintenir le lien. Les citoyens seraient libres de choisir la fréquence des actions, en fonction de leurs disponibilités, de leurs envies et de leurs moyens (compétences à disposition, disponibilités des lieux, etc.).

Des lieux-ressources sont proposés :

- Les Maisons de chômeurs partenaires : TO7, Avenir et Partage Faourette
- Les partenaires relais : Le Local du 36 (autour d'Etymon), Terra Nova, Le Vélo Sentimental, Ethic et Chic, Folles Saisons, etc.
- Des cafés associatifs et culturels (qui ne font actuellement pas partie du réseau) : La Maison Blanche, Chez Ta Mère, La Maison d'à Côté.

L'équipe transmettrait aux ambassadeurs l'ensemble des informations nécessaires pour :

- Informer les personnes
- Gérer les adhésions et les agréments
- Suivre et accompagner les prestataires du quartier
- Identifier et aller à la rencontre de nouveaux prestataires (dont les valeurs et les façons de faire concordent avec la charte du Sol).

Elle appuierait l'action des adhérents dans les quartiers (ballade de développement, SCAN, animation de débats, etc.) et mettrait à disposition les outils et le matériel requis pour mener à bien les actions.

1) REMARQUES DIVERSES / RECOMMANDATIONS

Il faut donner le temps au temps et respecter le rythme de chacun. Les CLAS de proximité généreront des interrogations et de la curiosité chez les personnes qui ne connaissent pas ou peu le projet. Il faudra néanmoins faire attention à ne pas vouloir aller trop vite et à ne pas mâcher le travail aux personnes.

L'argent est tabou : les questions de monnaie et de richesses sont sources de souffrances, de frustrations, de honte, etc. Il n'est pas forcément facile d'en parler. Les CLAS de proximité seront l'occasion d'aborder le sujet en douceur.

3/ MODIFICATION DES STATUTS

MOTIVATION : AFIN DE SIMPLIFIER, DE RENDRE PLUS EFFICACE LA GOUVERNANCE

*ET DE DONNER PLUS DE PARTICIPATION CITOYENNE AUX ADHERENTS DU C.L.A.S
NOUS PROPOSONS :*

MOTION : LA FUSION DE L'ARTICLE 12 ET 13 DE NOS STATUTS ET LA SUPPRESSION DU CONSEIL DES COLLEGES. DES LORS, L'ARTICLE 12 DEVIENDRAIT

ARTICLE 12 COMITE DE PILOTAGE L'ASSOCIATION EST ADMINISTREE PAR UN CONSEIL DE PILOTAGE COMPRENANT UN REPRESENTANT MINIMUM PAR COLLEGE ET EVENTUELLEMENT UN SUPPLEANT ELUS POUR UN AN PAR L'ASSEMBLEE GENERALE. IL SE REUNIT :

UNE FOIS PAR AN POUR PREPARER L'ASSEMBLEE GENERALE ET LUI PRESENTER :

UN RAPPORT D'ACTIVITE ET LES COMPTES FINANCIERS DE L'ANNEE PASSEE
UN RAPPORT D'ORIENTATION ET UN BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE
EN COURS

UNE FOIS PAR TRIMESTRE AVEC TOUS LES ADHERENTS VOLONTAIRES REUNIS EN COLLEGE.
IL PEUT LORS DE SES REUNIONS COOPTER DES RAPPORTEURS PROPOSES PAR LES
COLLEGES.

UNE FOIS PAR MOIS AVEC L'EQUIPE DES PERMANENTS POUR ASSURER LE SUIVI ET
L'APPLICATION DES DECISIONS DU C.L.A.S. ET VALIDER LES DECISIONS DE L'EQUIPE QUI
PEUVENT IMPACTER LES DECISIONS BUDGETAIRES ET STRATEGIQUES PRISES PAR LE
C.L.A.S.

SUR DEMANDE DES ADHERENTS D'UN OU PLUSIEURS COLLEGES OU SUR DEMANDE DE
L'EQUIPE DES PERMANENTS

LES REPRESENTANTS ET LEURS SUPPLEANTS SONT OBLIGATOIREMENT DES PERSONNES
QUI
ACCEPTENT LA RESPONSABILITE COLLEGIALE DE L'ASSOCIATION ET DONC SONT SES
RESPONSABLES LEGAUX.

ILS NE SONT PAS RENUMERES MAIS PEUVENT ETRE REMBOURSES DE LEUR FRAIS SUR
PRESENTATION DE JUSTIFICATIFS ORIGINAUX.

MOTIVATION : AFIN DE MAINTENIR UNE OUVERTURE POUR LES PLENIERES

*NOUS PROPOSONS : SOUS -DEMANDE DES INTERESEES DE REALISER DES CONVOCATIONS
ECRITES.*

4/ ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE

Sont élus par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 septembre 2012 :

- Pour le Collège des Solistes :
 - o Permanent : Kadour Guennad
 - o Suppléant : Rivo Rokatomavo

- Pour le Collège des Prestataires :
 - o Permanent : NetSolEco
 - o Suppléant : Sens Actifs
- Pour le Collège des Collectivités :
 - o Permanent : Jean Paul Pla
- Pour le Collège des Partenaires :
 - o Permanent : Partage Faourette
 - o Suppléant : TO7
- Pour le Collège des Fondateurs :
 - o Permanent : Andréa Caro Gomez
 - o Suppléant : Frédéric Bosqué

5/ DISCUSSION AUTOUR DU PLAN A 3 ANS

LA VISION A ETE VALIDE AINSI:

FIN 2014, APPUYE PAR DES **COLLECTIVITES ENGAGEES**, ENTRE **1 000 ET 1 500 SOLISTES**, ENTRE **250 ET 350 PRESTATAIRES** ET **222 000 SOL-VIOLETTE** GENERENT **666 000 € DE TRANSACTIONS** PAR UNE CIRCULATION FLUIDE ENTRE DES ACTEURS INFORMES ET DE PLUS EN PLUS RESPECTUEUX DES HUMAINS ET DE LA NATURE AU SEIN D'UN COMITE LOCAL D'AGREMENT DU SOL-VIOLETTE DEMOCRATIQUE, RENFORCE ET PROCHE DES CITOYEN-NE-S.

L'ASSEMBLEE DONNE MANDAT AU COMITE DE PILOTAGE DE TRAVAILLER LE SUITE SUR LES AXES, AFIN QU'UNE VALIDATION PLENIERE SOIT REALISE.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Merci à toutes et à tous
SOL-idairement
L'équipe du SOL-Violette